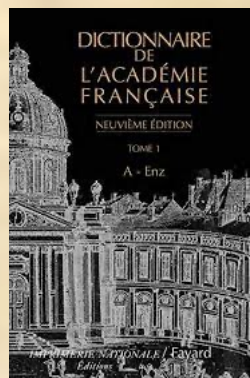


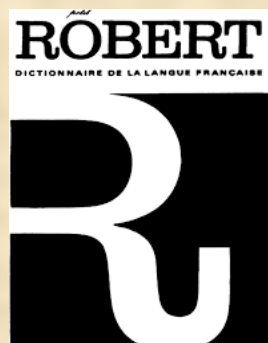
COLLOQUE *DICTIONNAIRES ET DIACHRONIE* 23 mars 2023

« VARIATION, DICTIONNAIRE ET DIACHRONIE »

Anne-Marie Chabrolle-Cerretini, Patrick Haillet, Christophe Rey



[vaʁjasjɔ̃]
[diksʝɔ̃nɛv]



[vaʁjasjɔ̃]
[diksʝɔ̃nɛv]



VARIATION, DICTIONNAIRES ET DIACHRONIE

- 1. Les phénomènes de variation et objet de l'étude**
- 2. Le marquage de la prononciation dans les dictionnaires**
- 3. Observations et analyse du travail lexicographique**

1. Les phénomènes de variation et objet de l'étude

Les FAITS abordés dans le cadre de cet exposé : variation observée sur le plan de la prononciation de certaines entités (existence d'au moins deux prononciations attestées).

Délimitation de notre objet de recherche : variantes « libres ».

Les variantes « libres » se définissent par opposition aux variantes « combinatoires ».

Par exemple, le pronom sujet « vous » peut se prononcer de deux façons différentes, avec et sans liaison : « **vous imitez** » [vuzimite] / « **vous glissez** » [vuglise].

Ces deux variantes s'excluent mutuellement : on ne rencontre pas, dans les productions spontanées des locuteurs natifs, *[vuimite] ni *[vuzglise]. Il s'agit donc de deux variantes combinatoires, et l'apparition de chacune de ces deux prononciations est facile à prévoir en fonction de l'environnement (ici, « contexte droit ») : les contextes où on trouve [vu] excluent [vuz] et les contextes où on trouve [vuz] excluent [vu].

Les variantes libres ne s'excluent pas mutuellement et peuvent – contrairement aux variantes combinatoires – alterner dans un même environnement. C'est le cas des deux prononciations attestées de l'entité « **avenue** » : **maintien du « schwa »**, comme dans [avəny] – **et chute du « schwa »**, comme dans [avny].

Notre exposé portera uniquement sur

 des cas de figure où une entité donnée peut se prononcer de deux manières différentes qui ne s'excluent pas mutuellement – c'est-à-dire sur **des cas de figure où deux variantes libres coexistent dans l'usage spontané des locuteurs natifs**. 20, 25, 20 ans, 20 chats / ils étaient vingt.

Dans la tradition des études consacrées à la variation linguistique, c'est-à-dire à la coexistence de deux (ou plusieurs) usages dans la communauté des locuteurs natifs, on établit **une distinction entre « variation diatopique »** (en lien avec telle ou telle aire géographique), **« variation diastratique »** (en lien avec tel ou tel groupe social) et **« variation diaphasique »** (en lien avec les circonstances de la communication).

Ainsi, sur le plan de la prononciation, il est possible, par exemple, d'établir un lien entre l'usage du « r roulé » et certaines régions (variation diatopique) ;

de même, la prononciation « s'excuser » – sans [k] – peut caractériser l'usage de certains groupes définis par des paramètres d'ordre socio-culturel (variation diastratique) ;

enfin, un même locuteur peut faire la liaison – dite « facultative » – après « devez » dans « vous devez y aller » en prononçant un discours solennel, et ne pas la faire à l'oral spontané (variation diaphasique).

On remarque cependant que le rattachement d'un phénomène observé sur le plan de la prononciation à UN SEUL de ces trois types de variation s'avère parfois « délicat », voire impossible ;

c'est, par exemple, le cas du maintien de l'opposition entre la voyelle de « brun » et celle de « brin », ou encore de la palatalisation des consonnes dans les entités « du » et « tu ».

C'est la raison pour laquelle nous avons constitué notre corpus en ne retenant, à ce stade précis, comme caractéristique pertinente pour notre étude, QUE l'existence de deux variantes libres observées sur le plan de la prononciation dans l'usage contemporain.

Une constante se dégage clairement de l'observation :

les deux variantes libres – bien que matériellement différentes – s'associent invariablement au même signifié, aucun risque de confusion ne se présente sur le plan du sens.

Ainsi, par exemple, les prononciations **[samdi]** – sans le « schwa » – et **[samədi]** – avec maintien du « schwa » – restent associées au même concept ;

Il en va de même pour les prononciations **[lœ̃di]** et **[lɛ̃di]** de « lundi ».

Evolution possible – en diachronie – de la variation : on observe deux cas de figure.

Les deux prononciations différentes – comme [samdi] et [samədi] – peuvent continuer de coexister pendant des siècles ;

il arrive parfois que l'un des usages finisse par s'imposer au détriment de l'autre – et la variation linguistique donne alors lieu à ce qu'il est convenu d'appeler le CHANGEMENT linguistique (Yaguello, 1988).

Le deuxième cas de figure est illustré par l'évolution de la prononciation du substantif « maître » (l'opposition entre voyelle longue et voyelle brève).

Dans l'une de ses enquêtes, Mathieu Avanzi (<https://francaisdenosregions.com/2019/04/14/qui-sont-ces-francophones-qui-prononcent-laccent-circonflexe/>) compare **le substantif « maître » et le verbe « mettre »** :

« maître » s'est longtemps prononcé [mɛ:tr] avec la voyelle [ɛ:] plus longue que dans **« mettre »** prononcé [mɛtr] – cette voyelle LONGUE est d'ailleurs signalée tant dans Littré (1863) que dans l'ouvrage *Dictionnaire de la prononciation française dans son usage réel* de Martinet et Walter (1973).

L'enquête publiée par Mathieu Avanzi en 2019 montre que dans la plupart des régions francophones d'Europe – et pour la plupart des locuteurs (catégorie « plus de 50 ans » ET catégorie « moins de 25 ans ») – cette différence de longueur n'est plus ni perçue ni marquée spontanément ;

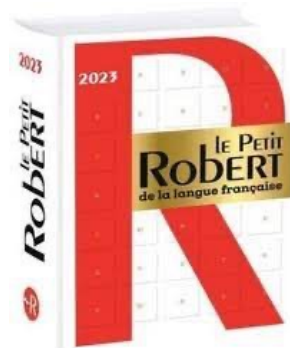
l'un des deux usages semble donc s'imposer au détriment de l'autre, la prononciation de « maître » avec le [ɛ] bref l'emporte, les dictionnaires contemporains donnent la même prononciation pour le substantif « maître » et pour le verbe « mettre », et le TLFi signale même que « maître » et « mettre » sont des homonymes.

Etapas du travail de recherche qui constitue l'objet de notre exposé

Notre point de départ : observation de certaines entités qui peuvent se prononcer de deux manières différentes. C'est à dessein que nous avons privilégié, dans un premier temps, la collecte d'exemples très courants, dont l'usage est attesté d'un bout à l'autre de la communauté francophone, avant de nous intéresser – en un deuxième temps – à quelques entités dont on dira en première approximation qu'elles illustrent un usage d'ordre « régional ».

Le corpus constitué pour la première étape de notre démarche (exemples « courants ») est constitué par les 35 entités suivantes :

ananas, anis, août, avènement, avenue, berk/beurk, but, colloque, consensus, convenir, couenne, des (déterminant), détritrus, exact, exprès, fait (subst.), gageure, grammaire, immédiat, lait, les (déterminant), linguistique, lundi, moins, persil, piquet, plus, poêle, poulet, referendum/référendum, samedi, soit... soit..., sourcil, verdict, vingt.



Nous cherchons à explorer certaines pistes de recherche concernant la représentation de la variation linguistique dans les dictionnaires.

La première question qui se pose est celle de déterminer si le dictionnaire consulté signale – ou non – que l’entité peut se prononcer de deux façons ;

si tel est le cas, nous tentons de décrire la manière dont l’existence de ces deux variantes libres est présentée et traitée, pour esquisser une typologie des « attitudes lexicographiques » observées.

Outre les différentes éditions successives du Dictionnaire de l’Académie Française, nous avons consulté les dictionnaires suivants : le Dictionnaire de la langue française d’Emile Littré, Le Petit Robert, TLFi et Wiktionnaire.

2. Le marquage de la prononciation dans les dictionnaires : une complexité originelle

* XVII^e siècle : les premiers répertoires lexicographiques monolingues français comme témoins privilégiés de la querelle entre une orthographe phonétique et une orthographe étymologique puis la distance entre graphie et phonie

* XVIII^e et XIX^e siècles : À la recherche d'un marquage efficace et d'alphabets universels

La « résistance »
des
dictionnaires de
langue

« Si l'on ajoute qu'en 1870, P. Larousse en est encore à proposer des conseils pour élaborer un système susceptible de donner satisfaction, on peut en conclure, non seulement à l'absence de pénétration des méthodes des ouvrages spécialisés dans les ouvrages généraux, mais surtout à **une résistance opiniâtre vis-à-vis du fait phonétique**. Les lexicographes, ceux de la première moitié du XX^e siècle inclus, ont hésité et renoncé le plus souvent à passer outre la contradiction élémentaire qui les ferait recourir, pour éclaircissement, à un code ésotérique aux yeux du public. » (QUEMADA, 1968 : 126)

Vers des ouvrages prenant davantage en charge le marquage de la prononciation (Dictionnaires des rimes, Dictionnaires grammaticaux et Dictionnaires de prononciation)

Dictionnaires
de rimes

Ex: La Noue O. de
(1623)

Dictionnaires
grammaticaux

Ex: Féraud (1761)

Dictionnaires
de
prononciation

Ex: Adrien Feline
(1861)

Des positions lexicographiques historiques

La position inamovible et symbolique de l'Académie Française : la prononciation ne s'apprend pas dans un dictionnaire



“On n'apprend pas la prononciation dans un dictionnaire ; on ne l'y apprendrait que mal, quelque peine qu'on se donnât pour la représenter aux yeux. Les signes propres manquent ordinairement pour l'exprimer, et les signes qu'on inventerait pour les remplacer seraient le plus souvent trompeurs. **La bonne prononciation, c'est dans la compagnie des gens bien élevés, des honnêtes gens, comme on disait autrefois, qu'il faut s'y façonner et s'en faire une habitude.** Quant aux étrangers, ils ne l'apprendront qu'en parlant la langue dont ils veulent se rendre l'usage familier avec ceux qui la parlent de naissance et qui la parlent bien. [...]” (*Dictionnaire de l'Académie Française* 1694, Préface)

Mise en place de conventions pour gommer les « discordances » orthographiques



III. Prononciation.

Après chaque mot et entre parenthèses est placée la prononciation. **Dans les langues qui ont appliqué aux sons nationaux un système orthographique provenant de la tradition d'une langue étrangère, par exemple le français appliquant l'orthographe latine, il y a souvent un grand écart entre la prononciation réelle et l'orthographe.** Cela oblige, quand on veut figurer cette prononciation, autant que cela se peut faire par l'écriture, de recourir à certaines conventions qui ramènent à des types connus les discordances orthographiques. Un tableau annexé à la fin de la Préface indique le procédé de figuration que j'ai employé. (Préface Littré)

Une réelle difficulté

Le XVII^e siècle: la pauvreté du marquage de la prononciation dans les trois premiers dictionnaires monolingues français



Plusieurs
dizaines de
milliers
d'entrées

	<i>Dictionnaire Français (1680)</i>	<i>Dictionnaire Universel (1690)</i>	<i>Dictionnaire de l'Académie Française (1694)</i>
Se prononce	148	50	350
Prononcez	631	0	0
Prononcer	32	0	4
TOTAL	811	50	354

ACTION : Prononcez *accion* (DF 1680)

OEILLET : (Prononcez *euillet*) (DF 1680)

ABYSME : L'S ne se prononce point (DAF 1694)

ADJOURNER : (Le D ne se prononce point) (DAF 1694)



**I. Un marquage
très peu présent**

**II. Un marquage
lié à la distance
entre graphie
et phonie**

**Mise en place
d'une problématique
constante**

Les XVIII^e et XIX^e siècles : à la recherche d'un marquage efficace

L'échec des notations précédentes

« La démarche traditionnelle dérivée de l'orthographe ou de signes qui, par son intermédiaire, sont associés de façon conventionnelle à certains sons, était déjà déconsidérée au XVIII^e siècle. Les transcriptions parallèles, à la manière de Richelet par exemple, ne purent se perpétuer **à cause de l'incertitude où elles laissaient le lecteur, faute de systématisation et de précision articulatoire.** (Quemada, 1968)

« Si au lieu d'un maître qui vous parle, vous n'avez qu'un livre à lire, **comment peut-il vous apprendre quelle espèce de son on a voulu ou dû tracer dans ces caractères qu'il vous faut choisir pour des sons qu'il ne peut vous indiquer que par des caractères** ? En parlant de *prononciation*, il faut qu'il suppose déjà que vous savez parler. » (*Encyclopédie*, s.v. PRONONCIATION)

Des transcriptions multiples

« D'Alembert s'appliqua à repenser le problème et conclut encore à la nécessité d'une double transcription orthographique. A côté de la vedette en orthographe d'usage, une transcription en orthographe réformée, c'est-à-dire conforme à la prononciation, serait directement déchiffrable par un autochtone instruit dans sa langue. Dans les ouvrages bilingues, cette dernière permettrait de noter les prononciations étrangères : « Il seroit encore à propos, pour rendre un tel ouvrage plus utile aux étrangers, de joindre à chaque mot la manière dont il devroit se prononcer suivant l'orthographe des autres nations. *Exemple.* On sait que les Italiens prononcent *u* et les anglois *w*, comme nous prononçons *ou*, etc. Ainsi au mot *ou* d'un *dictionnaire*, on pourroit dire : les Italiens prononcent ainsi l'*u*. et les Anglois l'*w*; ou, ce qui seroit encore plus précis, on pourroit joindre à *ou* les lettres *u* et *w*, en marquant que toutes ces syllabes se prononcent comme *ou*, la première à Rome, la seconde à Londres : par ce moyen les étrangers et les François apprendroient plus aisément la prononciation de leurs langues réciproques. » (*Encyclopédie*, s.v. DICTIONNAIRE)

La recherche vaine d'alphabets universels

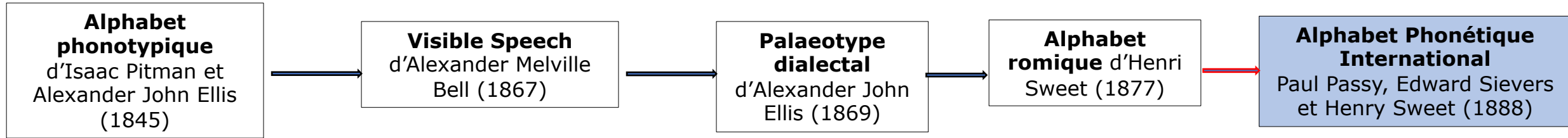
« Ajoûtons néanmoins (puisque nous nous bornons ici à ce qui est simplement possible) qu'on ne feroit pas mal de former au commencement du dictionnaire une espece d'alphabet universel, composé de tous les véritables sons simples, tant voyelles que consonnes et de se servir de cet alphabet pour indiquer non-seulement la prononciation dans notre langue, mais encore dans les autres, en y joignant pourtant l'orthographe usuelle dans toutes. [...] **Mais le projet d'un alphabet et d'une orthographe universelle, quelque raisonnable qu'il soit en lui-même, est aussi impossible aujourd'hui dans l'exécution que celui d'une langue et d'une écriture universelle.** Les philosophes de chaque nation seroient peut-être inconciliables là-dessus : que seroit-ce s'il falloit concilier des nations entières ? » (*Encyclopédie*, article DICTIONNAIRE)

Des propositions d'alphabets

Porset Charles, .
« Langues universelles, langues philosophiques, langues auxiliaires au XIX^e. Essai de bibliographie ». In: *Romantisme*, 1979, n°25-26. Conscience de la langue.. pp. 209-215.

Pour le français : **Alphabet organique** de Charles de Brosses (1765); **Alphabet figuré** de J-B Montmignon (1785)

Introduction de l'Alphabet Phonétique International (1888)



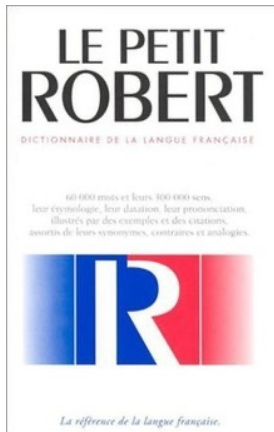
C Schweitzer, C Dodane, J Lazar, 2018, « L'histoire des alphabets phonétiques du XVIII^e siècle jusqu'à l'API », *Actes des XXXII^e Journées d'Etudes sur la Parole*, 2018-3.

« III. PRONONCIATION ET TRANSCRIPTION PHONETIQUE

Tous les mots traités sont transcrits phonétiquement; cette transcription, entre crochets, suit immédiatement la tête de l'article. Seuls les éléments de composition, qui ne se rencontrent jamais seuls, échappent à cette règle générale. La nécessité de cette transcription apparaîtra évidente aux étrangers. Quant aux lecteurs français, ils constateront sans doute que les mots qui posent un **problème de prononciation** sont bien plus nombreux qu'ils ne le pensaient. Les variations individuelles et l'appauvrissement du système phonétique (e ouvert et e fermé; o ouvert et o fermé; a postérieur et a antérieur, etc.) **font qu'il est toujours utile de donner une norme.**

Nous avons choisi la notation de l'Association Phonétique Internationale qui, seule, permet de noter avec précision le timbre des voyelles et l'articulation des consonnes. La lecture n'en est pas difficile; tous les élèves qui étudient les langues étrangères doivent d'ailleurs savoir déchiffrer cette notation, et il suffira aux autres de se familiariser avec les tables de correspondance données pour comprendre la transcription.

On trouvera plus loin, après l'alphabet phonétique, un exposé des principes qui ont guidé cette transcription. » (Alain Rey, Présentation du PR 1967 : p. XIII)



Le Petit Robert 1967



Marquage et non marquage des variantes libres dans les dictionnaires du corpus

Consonne finale prononcée ou pas	Réalisation d'une gémignée	Nature de la voyelle : opposition "écartée / arrondie", différence de degré d'aperture	Maintien ou chute d'une consonne interne	Maintien ou chute du [ə] à l'interne	Opposition entre les nasales	Deux lieux de variation
<p>ananas [anana] [ananas]</p> <p>anis [anis] [ani]</p> <p>but [by] [byt]</p> <p>détritus [ys] [y]</p> <p>exact [egzakt] [egza]</p> <p>fait avec ou sans [t]</p> <p>moins [mwẽ] [mwẽs]</p> <p>persil [pɛɪsi] [pɛɪsil]</p> <p>plus [ply] [plys]</p> <p>soit [swa] [swat]</p> <p>sourcil [suɪsi(l)]</p> <p>verdict [vɛɪdikt] [vɛɪdik]</p> <p>vingt [vẽ] [vẽt]</p>	<p>colloque [kɔlɔk] [kɔllɔk]</p> <p>grammaire [gramɛɪ] [gramɛɪ]</p> <p>immédiat [imedja]</p> <p>[immedja]</p>	<p>berk [bɛɪk] [bœɪk]</p> <p>couenne [kwan] [kwɛn]</p> <p>gageure [gazyɪ] [gazyœɪ]</p> <p>lait [le] [lɛ]</p> <p>des/les [de] [dɛ]</p> <p>linguistique [lɛ̃gɥistik] [lɛ̃gistik] [lɛ̃gwistik]</p> <p>piquet [pikɛ] [pikɛ]</p> <p>poêle [pwal] [pwɛl]</p> <p>poulet [pule] [pulɛ]</p> <p>référendum [ɛfɛɪɛ̃dɔm] [ɛfɛɪɛ̃dɔm]</p>	<p>exprès [ɛspɛɪ] [ɛspɛɪ]</p> <p>excuse [ɛskyz] [ɛkskyz]</p>	<p>avènement avenue convenir samedi</p>	<p>lundi [œ̃] [ɛ̃]</p> <p>dégun [œ̃] [ɛ̃]</p> <p>consensus [ɛ̃] [ã]</p>	<p>août [u] [ut] [au] [aut]</p>

3. Observations et analyse du travail lexicographique

Le travail lexicographique : des positionnements généraux divergents (1)

-> **Marquage systématique** de la prononciation : Littré, PR, TLFi et Wiktionnaire

« Après chaque mot et entre parenthèses est placée la prononciation. Dans les langues qui ont appliqué aux sons nationaux un système orthographique provenant de la tradition d'une langue étrangère, par exemple le français appliquant l'orthographe latine, il y a souvent un grand écart entre la prononciation réelle et l'orthographe. » (Préface Littré)

« On doit ajouter aussi que, pour la première fois dans un dictionnaire monolingue, la prononciation normalisée de tous les mots était transcrite dans l'alphabet de l'Association phonétique internationale (A. p. i.) ; cette information indispensable aux lecteurs non francophones a contribué à instaurer l'utilisation des dictionnaires français monolingues dans l'apprentissage du français langue étrangère. (Préface *Petit Robert* 1967)


« Les variations individuelles et l'appauvrissement du système phonétique (e ouvert et e fermé; o ouvert et o fermé; a postérieur et a antérieur, etc.) font qu'il est toujours utile de donner une norme. » (Préface *Petit Robert* 1967)

« Quant à la prononciation, on en indiquera la norme traditionnelle et si possible les modifications qu'elle est en train de subir » (Préface du TLFi)

-> **Marquage uniquement de la distance entre graphie et phonie** : DAF

« Quiconque veut sçavoir la veritable Prononciation d'une Langue qui luy est estrangere, doit l'apprendre dans le commerce des naturels du pays; Toute autre methode est trompeuse, & pretendre donner à quelqu'un l'Idée d'un son qu'il n'a jamais entendu, c'est vouloir donner à un aveugle l'Idée des couleurs qu'il n'a jamais veüs. Cependant l'Académie n'a pas negligé de marquer la Prononciation de certains mots lors qu'elle est trop esloignée de la maniere dont ils sont escrits,[...] (*Dictionnaire de l'Académie* 1694)

« Ont été indiquées dans cet ouvrage les prononciations des mots français qui présentent une difficulté. Afin que nos lecteurs étrangers puissent, aussi bien que les lecteurs français, lire ces prononciations, nous avons suivi le tableau des sons du français de l'Association phonétique internationale, en le simplifiant. » (*Petit Larousse* 2005)



Marquage
ou non



Ailleurs

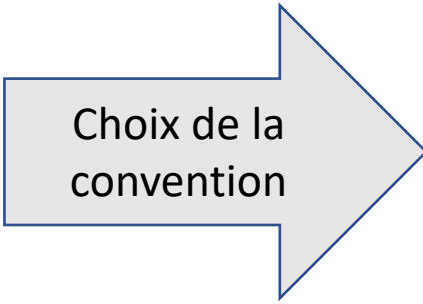
Le travail lexicographique : des positionnements généraux divergents (2)

- **API** (PR, TLFi et Wiktionnaire)

« Nous avons choisi **la notation de l'Association Phonétique internationale** qui, seule, permet de noter avec précision le timbre des voyelles et l'articulation des consonnes. » (Préface PR)

« 3° Informations complémentaires : prononciation et orthographe, étymologie et histoire, information statistique, bibliographie. » (Préface 1971 TLFi)-> **Absence de la mention de l'API dans les deux préfaces (1971 et 1994)**

« Pour la prononciation, le Wiktionnaire utilise l'**alphabet phonétique international** qui est une liste officielle de symboles permettant de représenter plus de 900 sons différents. Le Wiktionnaire propose également en option la représentation avec X-SAMPA (*eXtended Speech Assessment Methods Phonetic Alphabet*, visible en activant un gadget dans les préférences de l'utilisateur). » (*Wiktionnaire*)



Choix de la convention

VS

- **translittération** (ou « prononciation figurée) : DAF et Littré

« Cela oblige, quand on veut figurer cette prononciation, autant que cela se peut faire par l'écriture, de recourir à certaines conventions qui ramènent à des types connus les discordances orthographiques. Un tableau annexé à la fin de la Préface en indique le procédé de figuration que j'ai employé. » (Préface Littré)

« **action**

(*a-ksion ; en poésie, de trois syllabes*) **s. f.** » (Littré)

« **ABBAYE**

Prononciation : (aye se prononce é-i) nom féminin » (DAF 1992)

Des programmes linguistiques divergents mais un marquage rare des variantes libres

1. Description d'usages linguistiques généraux, d'usages prédominants dans un groupe, d'usages larges attestés et installés (Littré, PR, TLFi) :

« La première est fournie par le dépouillement des auteurs classiques. En effet, quand on les lit la plume à la main et dans une intention lexicographique, on ne tarde pas à recueillir un certain nombre de mots qui ne sont pas dans le Dictionnaire de l'Académie. De ces mots les uns sont archaïques, les autres sont encore de bon usage ; mais, à mon point de vue, les uns et les autres doivent être admis. (...) Le dictionnaire est un enregistrement très étendu des usages de la langue, enregistrement qui, avec le présent, embrasse le passé, partout où le passé jette quelque lumière sur le présent quant aux mots, à leurs significations, à leur emploi. » (Préface Littré)

« Le Petit Robert répertorie plus de 60 000 mots. Des milliers d'entrées, introduites entre 1967 et aujourd'hui, sont des néologismes représentatifs de tous les usages de la société. (Préface PR)

« Le Trésor de la Langue Française est le premier dictionnaire de langue se fondant sur une méthodologie systématique d'analyse des usages effectifs des mots de notre langue à travers l'exploitation d'une vaste base de données textuelles dont la saisie a débuté dès les années 60 et dont le but premier était de fournir des données organisées aux rédacteurs du dictionnaire TLF. » (Préface du TLFi, 2014)

2. Description du « bon usage », d'un « usage normé »: (DAF)

« Le Dictionnaire de l'Académie ne sera pas moins utile, tant à l'égard des Etrangers qui aiment nostre Langue, qu'à l'égard des François mesmes qui sont quelquefois en peine de la véritable signification des mots, ou qui n'en connoissent pas le bel usage, & qui seront bien aises d'y trouver des éclaircissemens à leurs doutes. » (Préface DAF 1694)

« Le Dictionnaire de l'Académie est celui de l'usage, simplement et suprêmement, le dictionnaire du bon usage, qui par là sert, ou devrait servir, de référence à tous les autres. Telle est l'ambition, mesurée mais persévérante, qui guide les académiciens français. » (Préface DAF 1986)

3. Compilation d'usages (Wiktionnaire) :

« Son objectif est seulement descriptif : il ne s'agit ni de défendre le français ou une autre langue, ni d'être normatif. Il ne juge donc pas la valeur des mots et n'essaie pas de leur donner ou de leur refuser son aval. » (https://fr.wiktionary.org/wiki/Wiktionnaire:%C3%80_propos)

« Il donne en outre la ou les prononciation(s) [...] donne des renseignements les plus neutres possibles sur tous les mots. » (https://fr.wiktionary.org/wiki/Wiktionnaire:%C3%80_propos)

Les différentes postures relevées dans notre corpus

Postulat de l'existence
d'une double
prononciation effective

Marquage de la double
prononciation

Ananas, anis, août, avenue, berk, but, colloque, etc.

Marquage d'une seule
prononciation

- Consensus, convenir, immédiat

Variation donnée mais
critiquée

- « août se prononce ou plutôt que aou » (DAF)
- « gageure [gaʒyʁ], critiqué mais fréquent [gaʒœʁ] » (PR)
- « [y] ; [œ] « unanimement réprouvée » » (TLFI)

Variation donnée
comme francophone

- Couenne [kwan] (Suisse ; prononcé [kwɛn])
- Yaourt [ˈjaurt]-> Mais : On dit aussi yogourt [ˈjɔgurt], 1455 (forme courante en Belgique, en Suisse et au Canada).

Une cohérence se dégage-t-elle de ces différents marquages et non-marquages ?

Pourquoi si peu de marquages de la prononciation ?

1. Globalement on peut dire que les dictionnaires rendent peu compte des pratiques multiples en matière de prononciation.

Mais n'est-ce pas la forme « Dictionnaire » et le « normativisme » qui lui est le plus souvent associé à tort qui freine – peut-être – l'enregistrement de la variation au profit d'une vision/représentation unique et quindée de LA langue ?

2. Adoption de postures normatives -> observation de la métalangue des remarques

TLFI : « moins bien.. »

Littré : « plusieurs disent « le mieux est de », « marginalement » « unanimement réprouvée » « n'est plus le fait de professeurs de diction.. »

Robert : « se fait entendre »

Académie : « en principe » « ne se prononce pas » « se fait entendre »

3. Absence de cohérence globale dans les remarques

Deux prononciations pour "avenue" mais une seule pour "convenir", pour "samedi" etc. ; [kə(l)lɔk] mais [imedja], etc.)

En dehors des postures globales de chaque ouvrage : pas de cohérence interne à chaque dictionnaire. Plus l'impression de traitement individualisé.

Exemple : « linguistique » dans Littré : renvoi à la prononciation d'un autre mot.

Pas de similitude de traitement entre les différents dicos ; Exemple : dans le corpus entrées sous différentes graphies : "berk" / "beurk"

4. Important de préciser que dans chaque phénomène de variation de la prononciation retenu, le sens ne change pas. Maintien dans un système de deux formes.

Les deux variantes libres – bien que matériellement différentes – s'associent invariablement au même signifié, aucun risque de confusion ne se présente sur le plan du sens.

En guise de conclusion: un symbole de la difficulté du marquage de la prononciation



DÉGUN [degɛ̃] pron. indéf. – 1964 ♦ mot occitan, altération de l'ancien occitan *negun*, du latin *nec unus* « pas un » ■ RÉGION. (Sud-Est) FAM. Personne, aucun être humain. *Il y a dégun dans les rues. Craindre dégun.* « Marseille ne s'est jamais laissé impressionner par dégun » (Le Point, 2014).

PR
2017



Article DÉGUN (Introduit dans le millésime 2015 du *Le Petit Larousse* puis dans le millésime 2017 du *Le Petit Robert*)
Apparition d'une prononciation qui n'est pas sa prononciation initiale.

Quels constats ?

- Il est introduit avec la prononciation du plus grand nombre
- Il est introduit avec une autre prononciation, pourquoi ?

Faire abstraction des usages réels ?

dégun [degoẽ] pronom indéfini

PR
2023

ÉTYM. 1964 ♦ mot occitan, altération de l'ancien occitan *negun*, du latin *nec unus* « pas un »

Famille étymologique ⇒ UN.

- RÉGION. (Sud-Est) FAM. Personne, aucun être humain. « Il était tard. Je savais qu'il y aurait dégun » (R. Lighieri). *Craindre dégun.*



Le Wiktionnaire et les « évolutions » de prononciation :
dégun [\de.gœ̃\(ɲ\)\](#) ou [\de.gɛ̃\(ɲ\)\](#)